

A la Une

L'Économie Sociale au cœur du Schéma Régional de Développement Économique

La Région PACA dispose d'un fort potentiel de développement ainsi que d'un dynamisme économique probant. Forte de ces atouts, la Région doit néanmoins se prémunir contre la fragmentation et les disparités des territoires qui la composent et inscrire son mode de développement sur une trajectoire de durabilité et de solidarité.

L'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique s'inscrit dans la lignée de ces orientations. L'Acte II de la Décentralisation, et plus particulièrement la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales confie à la collectivité régionale, la mission de « *coordonner sur son territoire les actions de développement économique des collectivités territoriales et leurs groupements* ».

La Région PACA s'est engagée depuis 2005, dans une démarche participative et expérimentale, en faveur d'un développement équilibré. Le SRDE, constitue ainsi concomitamment un outil de prospective et de revivification de notre démocratie locale. Cette démarche privilégiée, tend à favoriser la consécration d'une région plus juste, impulsant une dynamique d'intelligence collective sur l'ensemble des territoires.

Ainsi la promotion des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire est au 1^{er} rang des préoccupations stratégiques, en particulier, au travers de la mise en place d'un observatoire économique permettant d'apprécier la place de l'Économie Sociale et Solidaire, son potentiel d'évolution, et de constituer une veille technique et juridique. Afin de renforcer les entreprises et développer corrélativement l'emploi, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale jouant le rôle d'une chambre consulaire et dans sa fonction d'observatoire du développement économique régional sur ce champ, est susceptible de favoriser des synergies, contribuer à une meilleure coordination des initiatives et développer ainsi des projets, particulièrement structurants pour la région, émanant de l'Économie Sociale.

Par ailleurs, l'Économie Sociale est intégrée au document en ces termes : « *Les initiatives de l'économie sociale et solidaire favorisent le développement d'un entrepreneuriat alternatif, vecteur d'une économie du lien. Cet entrepreneuriat est présent dans l'ensemble des secteurs d'activités de l'économie régionale et constitue un vecteur fort du développement économique régional pour deux raisons principales. En premier lieu, l'économie sociale et solidaire en offrant des services ou activités qui vitalisent les territoires, développe l'attractivité du territoire et favorise l'implantation et l'accueil des entreprises. En second lieu, en promouvant des services alternatifs, en proposant des réponses à des besoins non couverts spontanément par le marché, les acteurs de l'économie sociale et solidaire créent du lien social et contribuent à un développement économique durable. L'économie sociale et solidaire est une démarche en pleine expansion : le nombre d'établissements a augmenté de 37% en cinq ans. Son dynamisme sera accompagné au titre du développement économique régional à deux niveaux : dans le cadre de la politique qui sera menée en faveur des PRIDES, les acteurs de l'économie sociale et solidaire seront invités, au même titre que les autres entreprises régionales, à répondre à l'appel à projet permanent en faveur de l'identification de filières à structurer, notamment là où ils sont particulièrement présents. Ils bénéficieront à ce titre de l'ensemble des mesures mises en œuvre dans le cadre de cette politique. Par ailleurs, la nature de l'activité, le public visé et le mode de gouvernance adopté, les organisations de l'économie sociale et solidaire, les rendent éligibles à une politique de soutien spécifique compte tenu du rôle joué en matière de développement économique équilibré et durable du territoire régional, autour de trois types d'actions :*

- *La promotion des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire*
- *La professionnalisation des acteurs et la consolidation des structures*
- *La structuration et le développement d'un certain nombre de « Services à la Personne »*

« *A côté du progrès social qu'il autorise, le soutien apporté aux initiatives de l'économie sociale et solidaire revêt un intérêt particulier compte tenu des gisements d'emplois qui au cours des prochaines années sont susceptibles d'émerger grâce à l'innovation sociale...Favoriser l'entrepreneuriat social, c'est plus largement aider ces entrepreneurs particuliers qui sont, pour autant, confrontés, comme tout porteur de projet, à des questions classiques : créer, innover, prendre des risques, saisir des opportunités, mobiliser des ressources. Accompagner le mouvement de l'entrepreneuriat social, c'est être en capacité de proposer des outils adaptés à la création de ces entreprises et de leurs projets de croissance, ainsi qu'un soutien à la professionnalisation et au développement de leurs structures de coordination* »

Le SRDE a été soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante, le 12 juin 2006. Nous nous félicitons que les propositions de la CRES soient désormais parties prenantes de la stratégie de développement économique déployée par la Région PACA pour la période 2006/2009. Ce document est disponible sur le site du Conseil Régional www.regionpaca.fr rubrique « Actualités - SRDE ».

En savoir plus - Stratégie économique et orientations opérationnelles.

Les Rendez-vous

Bouches-du-Rhône

Développement participatif : promouvoir une culture de la participation

Ce séminaire sera organisé autour de deux journées :
- La première consistera à finaliser le guide de bonnes pratiques en matière de démarche participative, avec les partenaires européens et méditerranéens du projet Rural Med II.

- La seconde journée, où il est possible de s'inscrire avant le **30 juin**, permettra de clôturer les travaux de la ligne thématique « Développement participatif » autour d'une journée/conférence sur la culture de la participation et d'ouvrir la réflexion sur la création d'un réseau méditerranéen. Seront présents, les partenaires du réseau Rural Med, ainsi que de nombreux acteurs du développement local.

Ce séminaire se déroulera à **l'Hôtel de Région à Marseille, les 6 et 7 juillet 2006.**

Contact : Région Provence Alpes Côte d'Azur, Tél. : 04 91 57 50 57 poste : 57 20.

Source : Mail de la Région Paca du 20 juin 2006.

Var

Campagne été 2006 « dépistage : le bon réflexe »

Le Réseau varois de Prévention du Vih, des IST et des Hépatites et la Mutualité Française du Var organisent une campagne d'incitation au dépistage du VIH, Hépatites et IST, le **3 juillet 2006** à 15h00 à la Mutualité française du Var, Immeuble Le Jean Le Blanc, à Toulon.

Contact : h.madec@actimut.fr

Source : Contact Presse, Mutualité Française du 28 juin 2006.

Vaucluse

Michel Onfray donne une conférence sur « Dom Juan »

Cet été, durant le Festival d'Avignon, l'Université Populaire d'Avignon accueillera Michel Onfray, fondateur de l'Université Populaire de Caen en 2002. Il a chaleureusement accepté de donner une conférence sur « Dom Juan », la pièce de Molière, le **vendredi 7 juillet** à 15h30 dans **l'Amphithéâtre AT02**. Entrée évidemment libre et gratuite pour tous !

Source : Mail de l'UPA du 20 juin 2006.

Les Actualités

Les Alpes de Haute Provence

Une télé locale en Scic dans le Lubéron

« La création de la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), Union des télévisions locales de pays (UTLP), a permis de clarifier l'implication des collectivités locales » raconte Gérard Baumel, gérant d'UTIP. La télévision locale est passée du statut associatif à celui de Scic en décembre 2005. Cet engagement des collectivités territoriales dans une télévision locale a été possible grâce à la loi de juillet 2004. Gérard Baumel, qui est également maire de Céreste, village de 1 200 habitants dans les Alpes de Haute-Provence où la télévision est implantée, s'est lui-même beaucoup engagé dans cette avancée législative via l'Association des maires de France. « Le nouveau texte permet explicitement à une collectivité locale d'être associée à une Scic qui édite un service de télévision » explique-t-il. Trois communes sont pour le moment membres du collège « utilisateurs », au côté de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Alpes-de-Haute-Provence. La Scic compte trois autres collègues : les fondateurs, les personnes qualifiées et les cinq salariés. La chaîne TLP Lubéron diffusée par la Scic se concentre sur l'actualité locale; Grâce à l'implication de la CCI, la chaîne pourrait étendre sa diffusion du pays de Haute-Provence à l'ensemble du Lubéron.

Contact : Tél. : 04 92 79 06 59 ou Site : www.tlp.fr

Source : Participer, mai-juin 2006.

Bouches-du-Rhône (suite)

Le nouveau Bureau de la Mutualité des Bouches-du-Rhône

Il a été élu le 22 mai 2006. Sa nouvelle composition :

- Président :	Lionel De Cubber
-Vice-Président(e)s :	Renée Bulot Simone Di Nicola Gilbert Jourd'hui Roger Rouzeyrol
Secrétaire général :	Alain Gède
Secrétaire g ^{al} Adjoint :	Michèle Kloniecki
Trésorier général :	Marcel Coulomb
Trésorier g ^{al} adjoint :	Jean-Claude Tabone
Membres :	Elisabeth Bois Vincent Deruy Rosanna Dovetta Georges Lacroix Emile Londi Max Musso Christiane Tixier

Source : Contact Mutuelle, juin 2006.

Spécial Assemblée Générale de la Mutualité Française des Bouches-du-Rhône

Elle se déroulera le 26 juin 2006 à l'Hôtel Mercure Euro-Centre Marseille, 1, rue Neuve-Saint-Martin 13001 Marseille.

Source : Contact Mutuelle, juin 2006.

Les Actualités

Bouches-du-Rhône

Région

Vers un tourisme de développement et de solidarité : Addendum à la Déclaration de Montréal :

« Pour une vision humaniste et sociale du tourisme »

Depuis l'adoption de la Déclaration de Montréal en 1996, le contexte politique mondial a évolué de telle sorte qu'« à la fin de l'histoire » (expression utilisée par Francis Fukuyama au début des années 1990 pour souligner le triomphe de la démocratie libérale) a succédé une période beaucoup moins glorieuse que ce qui fut pompeusement annoncé. En effet, la montée en force du néo-libéralisme a suscité son lot de protestations de la part d'altermondialistes de tous horizons qui condamnent les dictats du libre marché et ses multiples effets négatifs sur la vie des personnes et des collectivités en creusant, notamment, les écarts entre les riches et les pauvres, non seulement entre les pays mais aussi à l'intérieur des pays.

Contact : <http://www.bits-int.org/>

Source : Addendum créé lors de l'Assemblée Générale du BITS à Aubagne, mai 2006.

Deuxième Prix Charles Gide 2006

Une bonne nouvelle concernant l'École de Journalisme et de Communication de Marseille : Christophe Gaignebet, étudiant en 2ème année de journalisme, vient de décrocher le 2ème Prix Charles Gide 2006 du meilleur reportage en Économie Sociale.

Il a reçu son Prix le 30 mai dernier dans les locaux du Presse Club de la rue Goujon (Paris 8ème).

Un lauréat de plus dans la longue liste des « primés Charles Gide ».

Source : Mail de l'École de Journalisme du 9 juin 2006.

En France

Dons solidaires des entreprises

A la suite des Etats-Unis, la France entre dans l'ère du mécénat-produit, remplaçant le mécénat financier. L'action de l'association Dons solidaires (Marly Le Roi, Yvelines) permet aux entreprises soucieuses de responsabilité sociale de donner les produits neufs (appareils électro ménagers, habillement) invendus ou qui ne sont plus appropriés à leur gamme à des associations, en particulier celles qui s'occupent des personnes en difficulté. Evitant le gaspillage, cela implique aussi les entreprises dans une logique de développement durable. Depuis sa création en août 2004, Dons solidaires, qui fait le lien bénévole entre entreprises et associations, a recueilli plus d'un million d'euros de produits au bénéfice de structures comme le Secours populaire, le Secours catholique ou Un regard, un enfant. Dons solidaires fait partie d'un réseau né aux Etats-Unis, Gifts in Kind.

Source : Mail de La Lettre d'information du réseau ESS 52 du 8 juin 2006.

Premier Forum de l'Emploi dans l'Économie Sociale et solidaire

En vue du premier « Forum de l'Emploi dans l'Économie Sociale et Solidaire » qui se déroulera les **27 et 28 octobre 2006**, la licence professionnelle « management des organisations de l'économie sociale » de l'Université de Marne-la-Vallée (<http://www.univ-info.fr/ecosoc>) prend l'initiative, avec l'accord du CJDES, de diffuser un questionnaire auprès des organisations de l'économie sociale sur l'emploi et ses perspectives, le recrutement de leurs cadres et professions intermédiaires, les compétences qu'elles en attendent, leurs pratiques de formation tout au long de la vie. Parallèlement, ce questionnaire s'inscrit dans le débat national « Université et Emploi ». Ce débat et le Forum de l'Emploi offrent l'opportunité aux employeurs de l'économie sociale de faire entendre leurs voix.

Source : Mail de l'Université de Marne-la-Vallée du 8 juin 2006.

En France (suite)

Formation et soutien des équipes professionnelles et bénévoles intervenant auprès des personnes âgées dépendantes

C'est le thème de l'Appel à projets 2006 lancé par la Fondation de France.

Si la loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002 reconnaît aux usagers une place d'expert principal dans les projets qui les concernent, le chemin reste long à parcourir pour que ces positions éthiques ne restent pas des vœux pieux.

Cet appel à projets s'adresse aux :

- Associations de services à domicile,
- Etablissements publics ou privés à but non lucratif,
- Associations de bénévoles ou de familles intervenant dans les établissements.

L'accompagnement de personnes âgées dépendantes, en établissement ou à domicile, requiert des compétences techniques acquises dans le cadre de formations diplômantes et qualifiantes. Mais cette technicité ne suffit pour dispenser un accompagnement de qualité et donner du sens aux pratiques quotidiennes des professionnels et des bénévoles qui y concourent.

Les dossiers de demande de subvention devront impérativement être demandés et retournés en double exemplaire à la délégation de la Fondation de France de la région concernée, par courrier ou courriel avant le 15 septembre 2006.

Contact : Fondation de France, 40 avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 01 44 21 31 00. Site : www.fdf.org

Source : Plaquette Fondation de France, Appel à projets 2006.

La coopération, c'est construire du collectif

Scop Entreprises Languedoc Roussillon présentait son premier Café Coopératif le jeudi 22 juin de 19 heures à 21 heures au Café « L'Inédit », 47 rue Chaptal à Montpellier en présence de Jacques Prades, Président de Cerises (Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales). L'entrée est libre.

Contact : Martine Rossignol, 04 67 06 01 20.

Source : Mail de Cerises du 20 juin 2006.

Macif change de président et veut se développer en assurance de personnes

Gérard Andreck, ancien directeur général, a pris la présidence du groupe mutualiste français Macif pour lequel il souhaite créer un « pôle fort » en assurances de personnes tout en « dynamisant les métiers historiques ».

Elle compte profiter du développement du nouveau marché que représentent les services à la personnes pour les assureurs. L'ensemble des assurés de la Macif devrait avoir accès courant 2007 Serena, plateforme commune avec les Caisses d'Épargne et la Maif. L'objectif est que 100 000 de ses sociétaires soient utilisateurs réguliers de Serena. Par ailleurs, l'année 2007 devrait être synonyme de commercialisation d'une offre bancaire globale avec compte courant –certainement rémunéré-, épargne réglementée, crédit immobilier. La Macif fait déjà du crédit à la consommation.

Source : AFP Economie du 20 juin 2006.

Rhône-Alpes, un contrat régional

Pour la première fois en France, une région va mettre en œuvre un contrat sectoriel de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de son schéma régional de développement économique. La région Rhône-Alpes a confié à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) « le soin d'élaborer des propositions pour ce contrat sectoriel qui devrait être signé pour période 2007–2009 ».

Source : Politis du 22 juin 2006.

A Lire

Provence Alpes Côte d'Azur à la loupe

Publié le 25 janvier dernier l'Atlas social régional s'impose comme un outil indispensable pour lutter efficacement contre les inégalités sociales. La région a ainsi décidé de se doter d'un outil particulièrement efficace : le dispositif régional d'observation sociale (DROS), une cellule en réseau créée en partenariat avec l'Etat et portée par la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône. Il permet de réunir à la fois les représentants politiques au sein de son Comité de pilotage, à vocation décisionnel, la société civile au sein de son Comité partenarial, à vocation consultative, la communauté scientifique au sein d'un Conseil scientifique, ayant vocation à garantir la validité scientifique des travaux, ainsi qu'une cellule opérationnelle, intégrée à la CAF 13, à vocation technique (secrétariat général des précédentes et travaux techniques). Lieu d'échanges et de débats sur la situation sociale en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le DROS étudie les divers aspects de la pauvreté et de la précarité dans les territoires régionaux. Produit et publié en tout début d'année, l'Atlas social de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur met ainsi en commun les informations et les résultats de travaux statistiques et d'études. Co-financé par l'Etat, la CAF et la Région, ce « cahier » d'une quarantaine de pages très riche en informations territorialisées et cartographiées, fournit des données précises et des clés de lecture pour aider à l'identification, la quantification et la compréhension des phénomènes de pauvreté et de précarité localisée.

Pour consulter l'Atlas Social en ligne : <http://www.dros-paca.org>

Source : Région Infos, avril 2006.

Services à la personne

L'Observatoire Caisse d'Epargne vient de publier une enquête sur les « services à la personne » : modes de vie, modes d'emploi », un champ de l'activité économique et quotidienne des Français que les nouvelles dispositions législatives ne vont pas manquer de transformer. Si six millions de foyers y recourent déjà, quatre millions seraient prêts à franchir le pas. L'enquête examine les usages selon les secteurs d'activité, les caractéristiques des « employeurs » et les freins. Elle peut être commandée en ligne sur www.groupe-caisse-epargne.com

Source : TESS, mai 2006.

Déclaration des initiatives artistiques et culturelles de l'économie solidaire

Déjà plus de 120 associations culturelles ont signé cette déclaration. Elle se présente comme un questionnaire très simple permettant de s'identifier mais aussi d'aider à faire un premier point sur ses pratiques. **Construire progressivement un réseau, faire valoir et crédibiliser l'engagement du secteur associatif culturel dans l'économie solidaire**, communiquer la réalité et l'étendue de cet engagement auprès des collectivités publiques.... Tels sont les principaux objectifs de cette déclaration. N'hésitez pas à faire circuler cette déclaration auprès des associations culturelles que vous connaissez !

En savoir plus : <http://www.culture-proximité.org/pages/avecvous/ecosol/ecosol.html>

Source : Lettre d'information du CNAR Culture du 5 juin 2006.

Contact

Retrouvez ces infos sur www.crespaca.org

Chambre Régionale de l'Economie Sociale Provence-Alpes-Côte d'Azur

30, cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE

tel: 04.91.54.96.75, fax: 04.91.33.31.45, email: cres@crespaca.org

Numéro de déclaration à la CNIL : 886843
